LES BIJOUX FIX
CUIRASSÉ DOR
APRÈS UN SIÈCLE
BRILLE ENCORE

MON ARMURE EST EN OR

78e Année. — N° 12. Le numéro : 25 centimes JEUDI 12 JANVIER 1933.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	28.00	48.00	90.00
Belgique	25.00	46.00	90.00
Union Postale: Tarif A.	35.00	70.00	140.00
— Tarif B.	50.00	100.00	200.00

ANNONCES et RÉDACTION

ROUBAIX, 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 9.69, 19.86 et 45.63. (POSTAUX 87 LILLE)
TOURCOING, 26, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE, 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS, 29, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON, 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

MESSIEURS !
CHAUSSEZ-VOUS
avec les Marques
GOOD TASTE à 69.00
PROMOST à..... 89.00
UNIC à..... 110.00
vendues exclusivement aux
Chaussures Dolly,
20, Rue de Lannoy, 20
ET
Mon Papillon-Bonte
167, Rue de Lannoy, 167
ROUBAIX

BILLET PARISIEN

Vers le conflit

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 11 JANVIER (Minuit).

Les ministres n'ont pu se mettre d'accord sur le détail des mesures financières proposées par M. Chéron. Le Ministre des Finances qui avait, on le sait, demandé à un comité d'experts présidé par M. Fournier, premier sous-gouverneur de la Banque de France, de formuler en toute indépendance et d'après ce que pouvaient leur enseigner leur expérience et leur technique, des propositions de redressement financier, a fait sien l'essentiel du plan Fournier.

« Les textes sont prêts », pouvait-il déclarer mardi. Or, le communiqué officiel publié à l'issue du Conseil des ministres de ce matin ne fait état que d'une approbation de principe des membres du Gouvernement. Ce qui a été approuvé, c'est la méthode suggérée par les experts et qui consiste à combler le déficit moitié par des économies, moitié par des impôts. Le cadre subsiste. Ce qui remplira le cadre, nul ne peut le prévoir encore, puisque de nouvelles délibérations gouvernementales auront précisément pour objet de le décider. Un Conseil de Cabinet aura lieu, à cet effet, avant la fin de la semaine. Il appartiendra ensuite à un Conseil des ministres, qui se tiendra vraisemblablement lundi prochain, de prendre une décision définitive.

Mardi, les projets incorporés dans le douzième provisoire du mois de février seront déposés sur le bureau de la Chambre, à moins que, d'ici là, M. Chéron n'ayant pu obtenir l'adhésion de ses collègues aux mesures qu'il préconise rende son portefeuille... L'éventualité, que rien n'autorise, bâtons-nous de l'écrire, à considérer dès maintenant comme probable, ne doit pas être exclue à priori, puisqu'elle a été envisagée par M. Chéron lui-même qui, devant ses amis les sénateurs, a pris l'engagement de se démettre de ses fonctions plutôt que de renoncer à l'équilibre rigoureux du budget.

Les objections qui lui sont faites par ses collègues lui viennent naturellement de ceux qui ne veulent pas ignorer l'aspect politique du problème financier. Est-il possible, à la Chambre actuelle, issue d'un mouvement démagogique, de voter des réductions de salaires et des impôts nouveaux, en opposition directe avec les promesses électorales ?

Pareil programme peut-il être appliqué par une équipe ministérielle s'appuyant précisément sur les partis qui ont le plus inconsidérément multiplié ces promesses ? On cite, parmi les plus farouches adversaires du plan Chéron-Fournier, MM. de Monzie, Georges Bonnet, Chautemps, Daladier et Miellet.

D'ici à la fin de la semaine, l'abcès sera résorbé ou aura crevé.

R...

UN NOUVEAU DIRIGEABLE FRANÇAIS

(W. W. P.)

LE NOUVEAU DIRIGEABLE SEMI-RIGIDE « E-9 » *de 10.000 mètres cubes, piloté par M. Pierre Debroutel, vient d'effectuer ses derniers vols d'essai.*

LE VOICI RENTRANT A ORLY.

Un entretien de sir John Simon avec M. Paul-Boncour

Paris, 11 janvier. — Sir John Simon, venant de Monte-Carlo où il avait pris quelques jours de repos, est arrivé dans la matinée à Paris. Il est reparti pour Londres vers midi trente par la voie des airs.

Au cours de son bref séjour dans la capitale française, le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères s'est rendu à l'Elysée où il a eu un entretien une dizaine de minutes avec M. Paul-Boncour qui, pour le rencontrer, avait momentanément quitté le Conseil des ministres.

Des financiers américains supposent que Kreuger vit encore

New-York, 11 janvier. — La légende selon laquelle Ivar Kreuger, le roi des allumettes, ne se serait nullement suicidé et mènerait une existence secrète, intrigue beaucoup un groupe de quelques hommes d'affaires de Wall Street qui ont été durement éprouvés par le krach de la grande finance américaine.

Ils ont formé un syndicat en vue de faire toute la lumière sur la disparition de Kreuger et, à cette fin, viennent d'envoyer à Paris un détective qui se mettra immédiatement en rapport avec les policiers [illegible]

LETTRE DE BRUXELLES

L'agitation socialiste

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 11 JANVIER 1933.

Nous voici au milieu de la semaine que le parti socialiste avait choisie pour provoquer la classe ouvrière à se battre « classe contre classe ». Jusqu'ici, il n'y a eu que des réunions à grands discours, des ordres du jour et des cortèges, sans incidents. Il faut se réjouir de cette situation et du sang-froid de la classe ouvrière et du reste du pays. Nous l'avons dit et redit, ce n'est pas l'émeute qui fera rentrer un centime dans la caisse des pouvoirs publics. Au contraire. Toute tentative d'insurrection ne peut qu'augmenter les ruines. Si la Belgique se paie le luxe d'une révolution, même si, par un coup de force et un coup de chance, les socialistes s'emparent du pouvoir, les caisses des pouvoirs publics resteront désespérément vides.

Les socialistes ne sont pas plus capables que les catholiques ou les libéraux d'amener de l'argent à l'Etat. Bien au contraire. « Nous prendrons l'argent où il se trouve, disent-ils. N'y a-t-il pas les banques et leur contrôle ? »

Mais dans les banques, il n'y a pas seulement l'argent des riches ; il y a l'avoir des petites gens. De plus, à supposer que les titulaires de comptes de dépôt dans les banques, les caisses d'épargne, les chèques postaux, etc., ne retirent pas leurs fonds — ce qui serait un désastre pour le pays — à la moindre alerte révolutionnaire, les socialistes ne sont pas du tout certains de ne pas se trouver aussi, dans les banques, devant des caisses vides. Il suffit d'un virement pour faire passer à Paris, Londres, Amsterdam, Berlin, New-York, tous les fonds disponibles.

En outre, ces fonds ne sont plus, comme autrefois, en argent ou en or, trébuchants et sonores, mais en billets et en jetons, ne valant en réalité que la valeur que la confiance du pays et de l'étranger veut bien leur accorder. Cette confiance existerait-elle, le jour où le socialisme, prenant « l'argent où il est », mettrait la main sur les banques ? Les banquiers socialistes savent très bien que la confiance s'enfuirait à tire d'ailes, et que le franc-papier tomberait à zéro.

Ils savent aussi que l'étranger, à qui la Belgique devrait emprunter, serait plein de méfiance et ne consentirait à avancer de l'argent à notre petit pays, qu'à des conditions qui équivaudraient à un véritable esclavage économique. Et pendant les pourparlers difficiles et compliqués, qui paieraient les fonctionnaires, les employés, les pensions, les allocations de chômage ? Quelles seraient les plus grandes victimes de l'insurrection, sinon les petites gens elles-mêmes ? Les usines et le commerce marcheraient-ils encore ? Un mois de perturbation sociale tuerait peut-être le pays.

Sans doute, les communistes et les bolchevisants du pays en seraient heureux. Pour combien de temps ? Quant aux socialistes, toutes leurs œuvres subiraient le sort commun ; et ce serait vraiment alors, l'égalité dans la misère.

Les travailleurs belges n'ignorent pas ces dramatiques éventualités que les démocrates chrétiens viennent de rappeler à leurs troupes avec courage, sang-froid et noble souci du salut public. Et c'est pourquoi il faut souligner le peu de résultats, jusqu'ici, de l'agitation socialiste et souhaiter que celle-ci n'aboutisse pas à la grève générale annoncée. Le véritable intérêt du pays est aujourd'hui, non pas dans la guerre des classes, mais dans leur union fraternelle et loyale.

S...

Un hydravion postal capote au départ d'Alger et un membre de l'équipage est tué

Alger, 11 janvier. — L'hydravion faisant le service postal Alger-Marseille a capoté ce matin au moment où il sortait du port d'Alger.

Le radiotélégraphiste Laget a été tué.

Le mécanicien et le pilote sont indemnes.

Le mécanicien a déclaré que l'accident avait été provoqué par la violence des lames que l'appareil a rencontrées dans le passage qu'il suivait entre les nouvelles jetées actuellement en construction.

On n'a retrouvé jusqu'à présent qu'un sac postal.

LE SALON :: :: :: DES ARTS MÉNAGERS

(W. W. P.)

Au Grand Palais, les préparatifs en vue de l'ouverture prochaine du Salon des Arts ménagers sont commencés.

VOICI L'ENTRÉE DU GRAND PALAIS, AU-DESSUS DE LAQUELLE ON PEUT LIRE : « X^e SALON DES ARTS MÉNAGERS »

LE CANAL DE CHARLEROI A BRUXELLES

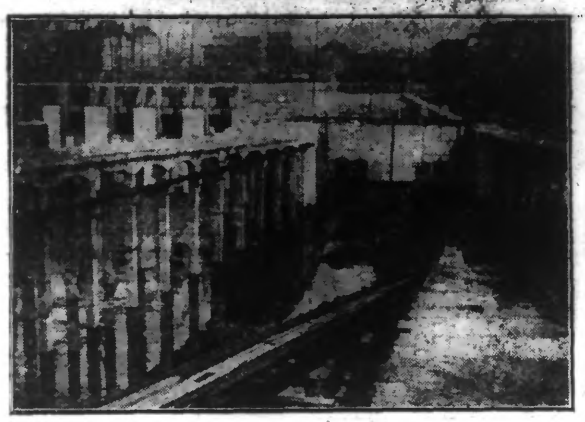

La construction du grand canal de Charleroi se poursuit activement à Bruxelles. On vient d'achever l'écluse de la porte de Ninove, point de jonction Bruxelles-Anvers, dont voici une vue à vide. (Photo Keystone.)

Le Conseil des ministres adopte en bloc les projets financiers de M. Chéron qui ne seront définitivement mis au point que lundi prochain

Paris, 11 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Albert Lebrun. La délibération, commencée à 10 heures, s'est prolongée jusqu'à 13 h. 20.

M. Henry Chéron, ministre des Finances, a présenté au Conseil l'exposé détaillé de ses projets financiers. Il a demandé au gouvernement de se prononcer sur le rétablissement immédiat de l'équilibre budgétaire sans recours à l'emprunt, l'emprunt ne pouvant être dans sa pensée, admis que comme moyen de consolidation de la dette flottante lorsque l'équilibre aura été rétabli.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité cette proposition.

Puis M. Henry Chéron a demandé au Conseil de décider que le déficit budgétaire ayant été déterminé par les experts, serait couvert, à concurrence de 5 milliards 326 millions par des économies et à concurrence de 5 milliards 454 millions par des aménagements fiscaux.

Cette proposition a été également adoptée à l'unanimité.

Le Conseil a, enfin, décidé que l'ensemble des propositions du ministre des Finances ainsi approuvées serait inséré dans le projet de douzième provisoire qui sera déposé mardi sur le bureau de la Chambre des députés et pour lequel la procédure d'extrême urgence sera demandée.

Il y a lieu d'ajouter que les grandes lignes du projet du ministre des Finances ne seront arrêtées dans leur forme et leurs modalités définitifs qu'au cours d'un Conseil des ministres qui se réunira lundi matin.

Pour l'exposition des affaires courantes indépendantes des problèmes financiers, un Conseil de Cabinet aura lieu d'ici la fin de la semaine.

Les fraudes au concours de l'internat

M. Danielou, ministre de la Santé publique, a fait connaître au Conseil la décision prise, d'accord avec lui, par le directeur de l'Assistance publique de la Seine annulant le concours de l'Internat dans les hôpitaux de Paris à la suite des fraudes qui s'y étaient produites.

Les sacrifices demandés aux anciens combattants et aux pensionnés de guerre

Voici quelques précisions officieuses sur les projets de M. Chéron :

1,300 millions de sacrifices sont demandés aux anciens combattants :

1° L'âge de jouissance de la pension d'ancien combattant, aujourd'hui fixé à 50 ans, pour la retraite de 500 francs et à 55 ans pour la retraite de 1.200 fr., sera porté respectivement à 55 et 60 ans, procurant une économie budgétaire de 750 millions pour l'année 1932 ;

2° La pension des veuves de guerre remariées sera supprimée, 300 millions ;

3° Révision des pensions de maladie accordées en application de la loi du 3 mars 1919, 100 millions ;

4° Révision de l'attribution abusive de la carte du combattant, 50 millions ;

5° Application de l'impôt sur le revenu aux pensions de guerre, aujourd'hui exemptes de tous impôts global ou cédulaire.

La caisse des pensions, qui devait procurer une économie annuelle de deux milliards et demi et qui est inscrite dans le projet du budget préparé par MM. Germain-Martin et Palmade, n'est pas retenue par M. Chéron.

Les économies à réaliser

Pour les fonctionnaires, il est prévu une hausse uniforme de 5% sur les retenues en vue de la retraite. Cette retenue, qui est de 5% à l'heure actuelle, serait portée à 10 %. Une économie de 500 millions environ en serait la conséquence.

L'arrêt du recrutement procurera 70 millions par an.

Les compressions dans les services, la suppression de certains bureaux, la réduction automatique des emplois pléthoriques, la suppression de plusieurs offices, la réduction des dépenses administratives en fournitures diverses donnent un milliard.

Le ministre des Finances obtient 750 millions d'économies sur les indemnités, y compris la dotation du président de la République, le traitement des ministres et l'indemnité parlementaire ; 750 millions par la réduction de 5 % appliquée aux pensions civiles et militaires. Les frais de déplacement, les indemnités de déménagement, de fonction, etc., ne sont pas oubliés.

Les impôts nouveaux

La plupart des impôts nouveaux,

(Mondial Photo Presse)

MM. PAUL-BONCOUR ET CHÉRON QUITTANT LE CONSEIL DES MINISTRES

repoussés par la Chambre au mois de juillet dernier, sont repris par M. Chéron : la taxe sur les cafés, 300 millions ; l'impôt sur les poids lourds, 800 millions ; l'incorporation de la taxe successorale dans l'impôt sur les successions, 200 millions.

(*Lire la suite page 2*).

L'AVIATEUR MOENCH VA ENTREPRENDRE LE TOUR DU MONDE

Paris, 11 janvier. — L'aviateur nancéien Christian Moench, le héros des raids Paris-Tokio-Paris et Paris-Madagascar-Paris, est prêt à tenter un nouveau voyage aérien de grande envergure. Il vient, en effet, d'acquérir un nouvel avion, l'« Aisa », muni d'un moteur de 120 CV., lui permettant un rayon d'action d'environ 2.200 kilomètres grâce aux réservoirs qui contiennent 460 litres d'essence et 18 litres d'huile. En ordre de marche, cet appareil vole à une moyenne oscillant entre 140 et 150 km. à l'heure.

Christian Moench partira, cette fois, seul à bord. Il compte s'envoler du Bourget le 25 février, pour gagner Nancy où il prendra le départ réel pour un voyage de tourisme et de propagande patronné par le ministère de l'Air.

De Nancy, l'aviateur volera vers Dakar par petites étapes et en empruntant la ligne régulière suivie par les avions commerciaux.

Le 5 mars, Moench embarquera son avion sur un paquebot à destination de Pernambouc où il arrivera le 11.

De là, il gagnera, par la voie des airs, Bahia, Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Aires, Rosario, Mendoza, survolera la Cordillière des Andes jusqu'à Valparaiso, puis atteindra Santiago-du-Chili, Antofagasta, Lima et Guayaquil.

Ce seront ensuite les escales à Panama, Costa-Rica, Honduras, Guatémala, Mexico, Tampico, la Nouvelle-Orléans, Charleston et New-York.

De New-York, Moench poursuivra son vol sur Détroit, Chicago, Denver, Salt-Lake-City et San-Francisco.

A San-Francisco, l'aviateur embarquera de nouveau à bord d'un bateau qui l'amènera, lui et son appareil, à Yokohama, d'où il regagnera Paris par Tokio, ronte qu'il connaît parfaitement, puisqu'il l'accomplit dans un temps record, en compagnie de Burtin.

Un jeune indigène assassiné par son oncle près de Constantine

Constantine, 11 janvier. — Un crime atroce vient d'être commis au douar Tassadane, commune mixte de Fadj-M'Zala, arrondissement de Constantine.

Le caïd de ce douar, ayant été prévenu par des indigènes que le jeune Khellif Amar ben Brahim, âgé de treize ans, avait disparu depuis une quinzaine de jours, prévint les gendarmes. Une enquête aussitôt ouverte établit des faits si troublants que la Sûreté générale fut prévenue. Le lendemain, deux de ses plus fins limiers, MM. Vallières et Bonacida, furent envoyés sur les lieux ; mais, dès leur arrivée, ils se heurtèrent de tous côtés au mutisme le plus absolu ; personne ne savait rien, personne n'avait rien vu. Poursuivant néanmoins, leurs investigations, ils apprirent que le jeune disparu habitait depuis la mort de son père, chez son oncle, Khellif Lakdar, devenu son tuteur. Cette qualité de tuteur permettait à Khellif de cultiver les terres que son frère avait laissées à sa mort et dont son neveu Amar avait hérité ; mais cet enfant, privé de nourriture et de vêtements, souvent battu, s'enfuyait fréquemment pour aller passer quelques heures auprès de sa mère remariée et demeurant dans la même mechta.

Plusieurs fois son oncle était allé le chercher, mais les fugues de l'enfant devenant plus fréquentes, ses absences plus longues et, d'autre part, les privations et les sévices n'agissant pas assez vite sur son neveu, Khellif Lakdar décida de le faire disparaître afin d'hériter de son bien. Un soir, vers Noël, au moment où les tout petits mettent leurs souliers dans la cheminée, l'oncle cruel ligota les reins de son neveu dans le dos, puis il soupa en compagnie de sa femme près de l'enfant qui pleurait et gémissait. Le dîner terminé, Khellif étrangla le garçonnet avec son propre turnous, puis alla chercher du bois, en fit un tas et déposa le cadavre dessus ; il arrosa le tout de pétrole et y mit le feu.

Pendant trois heures, il alimenta son sinistre bûcher, puis il ramassa les cendres et quelques débris d'os calcinés et les plaça dans une peau de bouc qu'il transporta dans une anfractuosité de rocher appelée « la Grotte du Renard ».

Un indigène l'ayant rencontré et lui ayant demandé, le lendemain, ce qu'il était allé faire à pareille heure à cet endroit écarté, Khellif Lakdar s'y la nuit suivante rechercher le macabre fardeau et le rapporta chez lui. A l'intérieur de son gourbi, il creusa un trou de près d'un mètre de profondeur, au fond duquel il déposa une couche de cendres ; après avoir jeté quelques pelletées de terre, il répandit un nouveau lit de cendres et recommença plusieurs fois cette opération jusqu'à ce que toutes les cendres et fragments d'os non complètement calcinés, aient disparu.

Mais Khellif avait compté sans le flair des inspecteurs de la Sûreté, qui peu à peu, parvinrent à reconstituer toutes les phases de son épouvantable crime. Malgré toutes les preuves rassemblées, il nia d'abord, mais habilement interrogé, il finit par entrer dans la voie des aveux

La victime du drame de la forêt de Mormal aurait été tuée par une balle explosive

Le médecin-légiste M. le docteur Triqueneaux n'a pas encore fait connaître les résultats de l'autopsie qu'il a pratiquée sur le cadavre du braconnier Renverzé, trouvé tué sur le bord d'un fossé ainsi que nous l'avons signalé.

Il a fait cependant à M. de Moissac, juge d'instruction, un bref exposé de ses constatations. De celles-ci, il résulterait que Renverzé aurait été tué par une balle explosive dans le genre de celles dont on se sert pour la chasse aux sangliers, et qui éclatent dans l'intérieur du corps et provoquent de mortelles déchirures ainsi que d'abondantes hémorragies.

Les brigades de gendarmerie et le parquet poursuivent leurs recherches.

A L'ACADÉMIE :: :: :: :: DIPLOMATIQUE :: :: :: :: INTERNATIONALE de PARIS

(W. W. P.)

LE BARON WERNER VON RHEINBABEN *est le premier Allemand qui devienne membre de l'Académie diplomatique internationale de Paris.*

Un exposé de M. Jouhaux, à Genève, en faveur de la semaine de quarante heures

Genève, 11 janvier. — La conférence des « quarante heures » est entrée ce matin dans le vif de son sujet. C'est M. Léon Jouhaux, délégué ouvrier français, qui a ouvert la discussion générale sur le problème des quarante heures.

Pour l'orateur, le temps est venu de se prononcer.

La classe ouvrière, dit-il, vient de réclamer à Genève la reconnaissance de son droit au travail. Si les délégués considèrent que le problème doit être ajourné, nous saurons, à quoi nous en tenir et dans quel sens il convient d'orienter notre action.

L'orateur conteste que la diminution des salaires constitue un remède et qu'elle puisse en particulier diminuer les prix de revient. Il prétend qu'il y eut une surcapitalisation des industries et que l'on s'apprête aujourd'hui non à une déflation, mais à de nouveaux investissements.

Personne ne songe donc, dit-il, à une diminution des prix de revient.

Pour nous, représentants du monde ouvrier, nous entendons, dit M. Jouhaux, que la réforme des 40 heures ne s'accompagne pas d'une diminution du standard de vie des ouvriers. Après les diminutions déjà apportées sur lui, le standard ouvrier actuel constitue le minimum.

M. Jouhaux estime que la conférence doit aboutir à des conclusions claires. Pour lui, la semaine de 40 heures n'est pas seulement un postulat social, c'est un postulat industriel et économique. Il n'existe pas, en effet, à ses yeux, de solution à la crise en dehors de la diminution des heures de travail, puisque aussi bien toutes les méthodes empiriques employées jusqu'à ce jour ont été sans résultat.

M. Jouhaux cite une statistique du chômage d'après laquelle il y a 30 millions de chômeurs dans le monde sur 170 millions de travailleurs, c'est-à-dire la sixième partie du monde du travail.

« Il est impossible, conclut M. Jouhaux, que la civilisation s'enorgueillisse d'une telle situation et n'aperçoive pas le danger. Il faut de toute nécessité prendre les mesures dictées par le progrès. Il n'en est pas de meilleure qu'une répartition nouvelle des heures de travail allant de pair avec une répartition des produits manufacturés.

» On nous parle de déficit budgétaire et d'économies, dit M. Jouhaux. Si on n'apporte pas un remède au chômage, il n'y aura pas, en dépit de tous les sacrifices demandés, d'assainissement financier. Les collectivités, en effet, Etats et communes, devront augmenter de plus en plus leur effort financier et la misère s'installera dans l'Etat comme aux foyers ouvriers. Déjà les indemnités de chômage sont devenues des charges intolérables pour les *Etats* ».

« Un jour viendra bientôt, termine M. Jouhaux, où les souffrances et les désespoirs accumulés provoqueront l'explosion. Où nous conduira-t-elle ? Déjà des gouvernements se sont prononcés en faveur de la diminution des heures de travail. Des industriels qualifiés ont fait de même. »

L'orateur espère que la Conférence se rangera à leur avis.

M. Jouhaux cite en manière de conclusion l'avis formulé par les experts économiques chargés par le président Hoover d'examiner les remèdes à la situation des *Etats-Unis*, avis qui recommandait l'institution de la semaine de 30 heures.

Au cours de la séance on a entendu plusieurs orateurs, pour la plupart représentants des gouvernements. Le représentant de la Suède, M. Mollin s'est déclaré en faveur du rapport établi par le B.I.T.

M. Negrin, au nom du Gouvernement espagnol, a donné son adhésion à la semaine de quarante heures à condition que la convention soit souscrite par la plupart des pays industriels européens.

Le délégué gouvernemental de l'Allemagne, le docteur Stitler, professe une opinion bienveillante à l'égard de la réforme projetée ; car il y voit, par surcroît, un acte de justice, mais aussi une mesure importante au point de vue économique.

Le délégué du gouvernement français, M. Picquenard, a déclaré que le Gouvernement français a salué avec satisfaction la convocation de cette conférence, mais les recherches faites jusqu'ici en France sur les conséquences de la réduction de la durée du travail ne sont pas très probantes.

Le Gouvernement français tient à dire qu'il ne prendra, en aucune façon, l'initiative d'introduire, seul, dans sa législation nationale, la semaine de quarante heures. Si une convention internationale intervenait il ne pourrait pas davantage envisager sa ratification s'il n'avait pas la certitude que cette convention serait ratifiée et appliquée par tous les pays qui sont appelés à entrer en concurrence avec lui sur les marchés national et international.

Enfin, le docteur Pfeffer, conseiller technique patronal allemand, expose les raisons pour lesquelles les employeurs allemands ne peuvent accepter dans les circonstances actuelles la semaine de quarante heures.

La prochaine séance aura lieu demain matin.

Une remise de décorations à la préfecture de police à Paris

(Photo Keystone.)

M. CHIAPPE, PRÉFET DE POLICE, DÉCORANT DES GARDIENS DE LA PAIX.

Les deux bandits qui avaient assommé un septuagénaire à Mouchin et lui avaient dérobé ses économies, ont été arrêtés

Lundi matin, ainsi que nous l'avons relaté, profitant que M. Jean-Baptiste Leturcq, âgé de 71 ans, se trouvait seul chez lui, deux bandits l'ont agressé au moment où il se rendait dans la cour de sa ferme pour donner à manger aux bêtes.

Après l'avoir assommé d'un violent coup de massue sur la tête, les deux individus fouillèrent la maison et emportèrent toutes les économies du septuagénaire, soit 8.500 francs en billets de 100 francs.

La gendarmerie de Cysoing commença aussitôt une sérieuse enquête. Le signalement des deux bandits avait été fourni par M. Jean-Baptiste Leturcq lui-même, son état s'étant amélioré un peu.

Quels étaient ces bandits? Se pouvait-il que dans le paisible village de Mouchin, se cachassent deux malfaiteurs qui fussent capables d'un tel forfait?

D'autre part, des vagabonds de passage pouvaient-ils deviner qu'à six heures du matin M. Jean Baptiste Leturcq se trouvait seul à la ferme et que ses deux fils, Emile et Louis étaient partis pour Cysoing?

Pouvaient-ils savoir qu'à cette heure matinale le septuagénaire ouvrirait la petite porte donnant accès à la prairie?

Enfin comment pouvaient-ils savoir que la clef de l'armoire où se trouvaient les économies était cachée dans un bibelot?

Autant de questions qui incitèrent le brigadier-chef Cocu, de Cysoing, à circonscrire ses recherches dans le village de Mouchin.

Toute la journée de mardi se passa en interrogatoires et en investigations de toutes sortes. Dans la soirée les recherches finirent par aboutir à l'arrestation des deux malfaiteurs.

Ce sont: Victor Henno, âgé de 33 ans, journalier, à Mouchin et Charles Douce, 34 ans, chômeur demeurant à quelque distance de la ferme Leturcq.

M. Jean-Baptiste Leturcq devant qui les deux bandits furent amenés les a bien reconnus pour être ses agresseurs de la veille.

Conduits à Cysoing dans la soirée, ils ont été transférés à Lille dans la matinée d'hier et écroués.

Cette double arrestation, qui fait grand honneur à la brigade de gendarmerie de Cysoing, a été bien accueillie par la population de Mouchin que le lantise des bandits avait effrayée.

Un nouveau raid aérien de Kingsford Smith

Plymouth, 11 janvier. — Le « Southern-Cross », piloté par sir Charles Kingsford Smith, a atterri à New-Plymouth. Kingsford Smith a couvert les 1.200 milles qui séparent Sydney de New-Plymouth en 14 h. 14'.

L'aviateur a déclaré que des vents contraires et des difficultés mécaniques avaient retardé légèrement son arrivée.